

N° 134

2,50€
Avril-Juin
2022

La Page

DU 14^E ARRONDISSEMENT

Chambardements Porte-de-Vanves

ÎLOT REILLE

Le projet urbain toujours en suspens. ► P.2

LIVRÉS À DOMICILE

Des darkstores se multiplient dans vos quartiers. ► P.3

FABRIQUÉ À PARIS

Des artistes et artisans labellisés. ► P.3

LA MAISON DES THERMOPYLES

Dix ans de gestation, dix ans de fonctionnement. ► P.4



GALERIE DU MONTPARNASSE

L'espace culturel municipal plus ouvert. ► P.6



Délogements, attentes insatisfaites

- Le programme de rénovation de trois immeubles et de restructuration de deux autres, à la Porte-de-Vanves, provoque interrogations et réactions parmi les familles locataires.

Lors de la réunion du 18 février qui réunissait une centaine d'habitants face à la Ville, aux bailleurs et aux équipes d'architectes chargés des opérations, les échanges ont été assez tumultueux. Quand certains habitants déplorent un « manque de concertation » et « l'absence de réponses aux cas particuliers », les bailleurs répondent qu'ils sont « proches et réactifs, et maintiennent un dialogue direct » avec les locataires, en affichant « 82 % de satisfaction » dans leur bilan annuel d'activités. Une enquête réalisée en juin 2021 révélait qu'une majorité d'habitants déplorait des problèmes d'ascenseur, et regrettait la « saleté » dans les parties communes.

Depuis quelques années, l'Amicale des habitants la Régie immobilière de la ville de Paris (Rivp) de la Porte-de-Vanves, une des deux associations de locataires, n'a de cesse de déplorer des cas de vétusté, d'insalubrité, des fuites d'eau qui imprègnent les murs, et l'absence de réponses des bailleurs pour résoudre leurs problèmes. De l'avis de tous, il était temps d'agir.

Malentendus et polémiques

Au plan opérationnel, La Ville de Paris et l'équipe municipale du 14^e sont impliquées dans le programme de rénovation avec la Rivp. Cet organisme de logement social gère 63 463 appartements à Paris.

Dans le quartier, la Rivp n'inspire pas confiance : « En 2015, tous les bâtiments avaient été rénovés », rappelle un habitant, « aucune isolation thermique n'avait été faite. Et maintenant ils veulent relancer une rénovation ! C'est du gaspillage de l'argent public ! ». D'autres griefs sont exprimés au sujet de la concertation : « On a été informés par tracts ou par SMS. Vous ne trouvez pas ces méthodes humiliantes ? » affirme une autre. « J'ai été averti par SMS de la visite d'un enquêteur » explique un habitant, « Et je l'attends toujours... ». Certaines familles avouent par contre ne pas regretter de devoir partir pour échapper aux nuisances que provoquent régulièrement des groupes bruyants et leurs commerces illicites. ► (Suite P.2)

Délogements, attentes insatisfaites

Suite de la page 1

Quelle réponse sera donnée aux personnes âgées immobilisées dans leurs étages? Comme cette locataire nonagénère «à mobilité réduite», logée au premier étage : l'absence d'ascenseur lui interdit toute sortie. Et cette autre personne qui souhaite remplacer sa baignoire par une douche à l'italienne? Autant de questions auxquelles les architectes désignés assurent vouloir répondre : «Nous avons engagé un état des lieux pendant ce premier trimestre 2022» déclare l'architecte Michel Guthmann, «Nous avons déjà visité 10% des logements. Pour chaque cas particulier, nous examinons des solutions adaptées dont les coûts seront soumis à l'approbation des élus municipaux». Des pistes sont avancées : des ascenseurs extérieurs pourraient ainsi être installés pour faciliter les déplacements des personnes à mobilités réduites, des parquets seraient insonorisés et des baignoires remplacées par des douches... Mais à l'heure actuelle, ces solutions ne sont que pures hypothèses. Et qu'en sera-t-il pour les habitants qui ne souhaitent pas de travaux chez eux? La question est restée en suspens lors de la réunion du 18 février. D'aucuns affirment qu'ils seront contraints de les accepter.

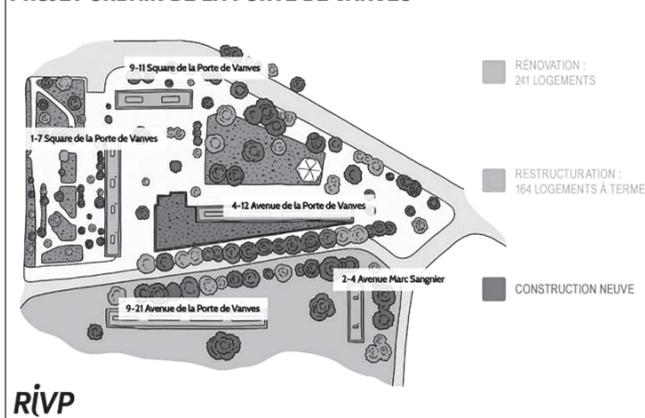
Relogement sans garantie de retour?

Avant d'engager les travaux, la question du relogement de 172 ménages jusqu'en 2024 suscite de fortes tensions (*La Page* n°132). Dans les échanges polémiques, certains qualifient ces déménagements d'«évacuations». Perdue au milieu d'un programme à multiples facettes, de nombreux habitants ne savent pas vers qui se tourner. Telle cette maman célibataire qui partage deux pièces avec ses deux enfants et s'inquiète encore du sort qui lui sera réservé, ou ce couple qui occupe un 50m² avec trois enfants : «Nous attendions depuis huit ans d'être relogés. Nous n'étions pas prioritaires. Et maintenant qu'il y a ce projet, nous le sommes devenus mais l'unique solution proposée va multiplier notre loyer par trois. C'est impossible pour nous! Alors nous revenons à notre point de départ». Et encore : «Nous vivons dans un faux quatre pièces, sans vraie chambre et c'est trop petit pour un soit-disant quatre pièces».

La maîtrise d'œuvre urbaine et sociale tient une permanence dans le quartier pour aider les personnes fragiles et les familles défavorisées dans leurs démarches et l'organisation du déménagement et de l'emménagement.

Parmi les premiers déplacements de locataires, commencés en novembre dernier, la Rivp cite Geneviève, 83 ans, qui a déménagé en janvier pour s'installer boulevard Poniatowski, et Océane, seule

PROJET URBAIN DE LA PORTE DE VANVES



avec trois enfants, qui a quitté son petit trois pièces pour rejoindre un «quatre pièces avec trois chambres» dans le 19^e arrondissement, moyennant une augmentation de loyer de 300 euros. Il est à noter que les locataires n'auront le choix que sur deux propositions de relogements.

Selon l'Amicale des habitants Rivp de la Porte-de-Vanves, «60% des 172 locataires de l'immeuble 4-10 refusent de partir». Afin de prévenir et de résoudre ces contentieux, les élus municipaux ont imposé la rédaction d'une «charte de relogement» dans l'intention de protéger les locataires et de garantir leurs droits. Les amicales ayant estimé que cette charte était «trop floue» ont refusé de la signer. Un habitant d'immeuble inscrit pour la réhabilitation a constaté que six logements sont vacants depuis six années dans son escalier : «Pourquoi ne les propose-t-on pas aux candidats qui logent dans les immeubles qui seront évacués pour être restructurés?».

«Sur 170 ménages, 148 ont répondu à l'enquête sociale et 116 dossiers sont à ce jour complétés» déclare Amélie Darley, de la Rivp, «Cette enquête a permis d'identifier onze demandes de décohabitation (départ d'un membre de la famille). Dans ce cas, les départs d'enfants devenus adultes provoquent des bouleversements : les jeunes deviennent candidats prioritaires pour un autre logement, mais la famille change automatiquement de catégorie en perdant ses droits sur la surface de logement à occuper».

«En premier souhait, les ménages enquêtés demandent à 54% le 14^e arrondissement puis à 26% le 15^e et 8% le 13^e» affiche la Rivp. Au sujet des futurs loyers le bailleur assure : «Les propositions en termes de loyer doivent garantir aux ménages que le nouveau loyer ne les mettra pas en difficulté». Et les frais occasionnés par les déménagements sont pris en charge par la Rivp.

La mairie du 14^e affirme avec force que ce projet n'aboutira pas sans l'accord des habitants : «Nous nous engageons à recevoir chacun d'entre vous pour rechercher des solutions adaptées» déclarent la maire et son adjointe au logement. Concernant le droit au retour des ménages relogés : «Dans notre arrondissement nous enregistrons 8 000 demandes pour des logements sociaux. Aucun des 172 appartements de la Porte-de-Vanves ne leur sera attribué. Les actuels locataires seront prioritaires!». Cependant, il est probable que tous les habitants ne retrouveront pas leur quartier d'origine. Reste à savoir dans quels arrondissements de Paris ou quelles communes de banlieue ils seront relogés.

CHANTAL GODINOT, ALAIN GORIC'H

En chiffres

- 241 logements à réhabiliter (rénovation)
- 172 logements à transformer en T1 et T5
- 85 logements à restructurer (reconfiguration et remise à neuf)
- 95 logements pour étudiants à créer
- 55 logements familiaux à bâtir
- 3250 m² de surfaces commerciales et de locaux associatifs à créer
- 1 parking souterrain de 100 places
- Des espaces verts réaménagés et agrandis (source RIVP)

- 10% ménages résidants dans les F4 sont composés de 6 personnes
- 10% de 5 personnes.
- 4% des F3 sont habités par des ménages de 6 personnes et 6% de 5 personnes.
- 5% des F2 sont habités par des ménages de 4 personnes.
- 50% de la population gagne moins de 12 110€ par an (selon le bureau d'études Ithéa dédié aux collectivités territoriales).

Les femmes du réseau parisien

Le 30 novembre 2021, Joséphine Baker entrait au Panthéon. Peu avant, le Président de la République avait laissé entendre que son nom pourrait être donné à une station du métro parisien, sans dire laquelle. Décision vite prise? Les voyageurs découvriraient dès la fin novembre les plaques Joséphine Baker en «sous-titre» sur les quais de la station Gaité (ligne 13). Cette station dessert la place Joséphine Baker, en retrait du boulevard Edgar-Quinet, et bien sûr la rue de la Gaité où se trouve Bobino, salle dans laquelle l'artiste avait donné son dernier spectacle quelques jours avant son décès.

Cette opération de dénomination est un peu exceptionnelle, et *La Page* a cherché à savoir comment sont baptisées les stations du réseau parisien de transports. La décision est toujours prise par Île-de-France-Mobilités qui a succédé au syndicat des transports d'Île-de-France, mais les propositions d'origine et les modalités de choix préalable diffèrent. La féminisation, très récente, est voulue par la RATP qui a ainsi donné des noms de femmes à douze stations de la ligne T3b du tramway, entre la porte de Vincennes et la porte d'Asnières*. Ensuite, la ligne T2 a baptisé deux arrêts d'Issy-les-Moulineaux Suzanne Lenglen (championne de tennis) et Eliane Jeannin-Garreau (résistante, déportée à Ravensbrück).

Dans le métro parisien, jusque récemment, seules cinq stations sur plus de 300 portaient le nom d'une femme (et encore, à Barbès-



Rochechouart, Chardon-Lagache et Pierre et Marie Curie, elles le partageaient!). En 2018, première étape, le nom de Simone Veil a été ajouté à la station Europe. Pour le prolongement de la ligne 4 du métro vers le sud, une liste de noms a été proposée aux habitants qui ont ensuite voté. Ainsi, les deux stations ouvertes le 13 janvier dernier à Montrouge et Bagneux portent les noms de la chanteuse Barbara, qui repose au cimetière parisien de Bagneux, tout proche, et de la célèbre résistante Lucie Aubrac.

FRANÇOISE SALMON

* Ce sont les stations Marie de Miribel, Séverine, Rosa Parks, Alexandra David-Neel, Maryse Bastié, Adrienne Bolland, Colette Besson, Ella Fitzgerald, Delphine Seyrig, Diane Arbus, Angélique Compoint et Marguerite Long.



Des nouvelles de l'îlot Reille

À u printemps 2020 nous évoquions (*La Page* n°126-127) les problèmes liés à la vente du domaine des Franciscaines missionnaires de Marie (7-11, impasse Reille), qu'en est-il aujourd'hui?

Une promenade vers l'impasse Reille nous rassure, nous retrouvons les mêmes constructions, une surface identique d'espaces verts protégés (EVP), les tilleuls majestueux, le petit bois et évidemment l'imposante chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc. La grille est fermée et pourtant cet espace paraît plus vivant qu'auparavant. Depuis notre dernière rencontre, des associations, des artistes et des artisans, logés auparavant sur le site de Saint-Vincent-de-Paul, occupent à titre temporaire cet îlot Reille nommé couramment «Village Reille».

Espoir, le permis de construire n°2

Après le refus du permis de construire déposé par In'li en octobre 2019, la direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, en octobre 2020, justifiait cette décision en considérant que : «le projet porte atteinte à l'unité de l'EVP... et aux continuités écologiques... Par son volume, son aspect (densité formant un écran massif), le projet est de nature à porter atteinte au caractère et à l'intérêt des lieux avoisinants, au site, aux paysages naturels et urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales...».

Dès lors, l'association Exemplarité 14, la commission Reille du conseil de quartier (Cdq) Montsouris-Dareau, les riverains et tous les sympathisants reprennent espoir. D'autant que, à l'aube de sa deuxième mandature Carine Petit, Maire du 14^e, propose «un changement radical du projet ou l'option du rachat de la parcelle par la Ville à la valeur actuelle du terrain et non celle espérée par le promoteur...». Au conseil de Paris du 8 juillet 2021, Marie-Claire Carrère-Gée et les élus du groupe Changer Paris, demandent à la mairie de Paris : «d'étudier avec In'li un projet alternatif à celui de la réalisation d'un ensemble immobilier... de refuser tout permis de construire qui aboutisse à densifier cet espace, à ne pas rénover les bâtiments existants et à ne pas préserver l'intégralité des 4400 m² de l'EVP tel qu'inscrit au Plu».

Il s'en suit un deuxième permis de construire déposé par In'li le 3 août 2021. Nul doute que des modifications sont apportées par rapport au premier projet : moindre densité des immeubles d'habitation, meilleure visibilité sur la chapelle depuis l'impasse Reille, respect de l'alignement des grands arbres, hébergement assuré des jeunes du foyer de l'association catholique des services pour la jeunesse (logés actuellement dans l'ancienne école). Mais les intéressés sont loin d'être satisfaits.

Déception puis éclaircie

Dès lors, tous les acteurs se mobilisent, ce dernier document ne reflète pas leurs attentes, en particulier face au réchauffement climatique, à la pollution atmosphérique, à la préservation du milieu végétal et aux liaisons écologiques du couloir qui s'étend depuis le parc de Sceaux jusqu'à la Seine. Il ne respecte pas la vocation sociale du site prônée par les Franciscaines.

François Troger, président d'Exemplarité 14, Isabelle Madesclaire référente de la commission Reille du Cdq Montsouris-Dareau, et bien d'autres poursuivent les démarches pour sauvegarder l'îlot Reille. La pétition, lancée en 2019 par Exemplarité 14, compte alors environ 5 500 signatures, et de nombreux élus prennent position. Le 8 février 2022, Marie-Claire Carrère-Gée dépose un nouveau vœu au Conseil de Paris pour «un sursis à statuer sur la demande du permis à l'instruction, afin de sauvegarder les surfaces en pleine terre et l'harmonie paysagère du site, en prévision du Plu bioclimatique».

«Dans leurs réponses, la maire du 14^e Carine Petit, puis l'adjoint à la maire de Paris, Emmanuel Grégoire, ont laissé entendre qu'un avis défavorable au projet était en voie d'émission*». Une réunion avec In'li, porteur du projet, est prévue prochainement pour travailler de nouveau le programme. On peut supposer que le but de cette nouvelle rencontre portera sur la réduction de la surface bâtie au profit de la rénovation de l'existant et du maintien de l'EVP dans son intégralité.

Allons-nous vers un avis défavorable sur le deuxième permis de construire? *La Page* suit les événements.

JANINE THIBAUT

*Selon le communiqué de la commission Reille du 9 février 2022.

Le 17 mars, au moment de boucler le n°134 de *La Page*, nous apprenons la visite, sur l'îlot Reille, d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement. Elle a déclaré : «Ce tiers-lieu est un lieu d'hébergement qui permet de faire la jonction entre les jeunes en difficulté et l'insertion par l'emploi». Elisabeth Borne, ministre du Travail, Olivier Véran, ministre de la Santé et la maire de Paris, Anne Hidalgo, s'étaient déplacés avec Emmanuelle Wargon pour annoncer le lancement du Contrat Engagement Jeunes. L'intérêt porté au foyer des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie symboliserait-il un pas vers la préservation du Couvent Reille?

Livrés à domicile... à quelles conditions ?

● De nouvelles enseignes, peu visibles et potentiellement dangereuses pour le petit commerce.

Nous connaissons *la Rue des Boutiques Obscures* (1). Et voici qu'apparaissent des *dark stores*, où chacun peut faire ses courses quotidiennes, mais sans avoir le droit d'y pénétrer. Une centaine de ces points de vente « fantômes » se sont installés dans Paris, et préparent les commandes de produits divers effectuées en ligne.

Une nouveauté apparemment lucrative

Le concept de ces commerces est appliqué depuis quelques années chez nos voisins européens et britanniques : à mi-chemin entre la supérette et l'entrepôt, ces boutiques sans devanture vous livrent vos courses dans le quart d'heure si vous habitez dans un rayon de deux kilomètres. Les livreurs en uniforme coloré se déplacent à vélo à assistance électrique, ou à scooter. Dans le 14^e arrondissement, nous avons rencontré trois entreprises, actives depuis moins d'un an : Cajoo, 58, rue Rémy-Dumoncel, Flink, 125, boulevard Brune, et Getir, rue Vercingétorix (peut-être y en a-t-il d'autres).

La marchandise provient directement des industriels (ou grossistes, parfois) et de Rungis pour les produits frais. Pour le moment, ces commerces sont donc en totale concurrence avec les grandes enseignes françaises de distribution (2), en particulier à travers leurs supérettes de quartier. L'investissement en capitaux semble très important de la part de fonds financiers. Cajoo se distingue en bénéficiant d'une participation financière de Carrefour.

La livraison coûte de 1,80€ à 2€ selon l'enseigne et devient gratuite à partir de 25€ (Getir) ou 30€ (Cajoo). Pour attirer le client, Getir offre 15€ sur le premier achat. Puis les codes promotionnels se multiplient sur internet pour fidéliser la clientèle. Selon les responsables locaux, les clients sont de tous âges : ce sont aussi bien des jeunes trop occupés pour se déplacer que des familles, ou des malades confinés à cause du Covid... Comment de tels commerces peuvent-ils être rentables ?

Peu appréciés des riverains

Cajoo occupe un ancien magasin Dia, assez vaste pour contenir un parking à vélos : gros avantage sur ses concurrents, car cela évite l'encombrement des trottoirs et cela permet aux livreurs de rester à l'intérieur en attendant les courses. Les arrivages du matin se font à l'arrière, rue Du Couédic. Le responsable de l'enseigne assure qu'ils n'ont donc pas de problème avec le voisinage !

Flink occupe un entrepôt assez vaste, et l'encombrement est assez facile à gérer à cet endroit : l'entreprise a mis des rateliers à vélos le long du trottoir du boulevard, avant la piste cyclable. En revanche, les habitants de l'immeuble et autres riverains se plaignent du bruit produit par les regroupements de livreurs qui bavardent et fument devant l'entrepôt, en attendant leur cargaison à livrer, et ce parfois très tard dans la soirée.

Getir (enseigne turque fondée en 2015, dont le nom signifie « apporter ») s'est installée à l'angle des rues Vercingétorix et Jean-Zay à l'automne 2021, juste avant le début des travaux de la voie cyclable. Le trottoir est large à cet endroit, mais la rénovation du centre commercial Gaîté, toujours en cours, occasionne le passage d'autres camions... La livraison matinale du fonds de commerce se fait donc sans emplacement de livraison dédié, et les enfants qui empruntent ce carrefour pour rejoindre l'école élémentaire Jean-Zay se sont retrouvés dans un espace très encombré ! Les associations de parents d'élèves ayant alerté la mairie, la maire Carine Petit et son adjointe Agnès Bertrand ont rencontré le responsable de Getir et exigé que les vélos et scooters violet et jaune stationnent ailleurs que sur le trottoir. Depuis, on constate un effort très manifeste et leurs deux-roues occupent l'emplacement réservé au début de la rue Jules Guesde.

Quelles conditions de travail ?

Ces enseignes ont tiré les leçons du débat à propos des livreurs Uber ou Deliveroo, aux conditions de travail détestables. Dans les trois entreprises concernées, les livreurs sont salariés en CDI. Les vélos et scooters appartiennent à l'entreprise et sont pris en charge en cas d'accident de la route. En revanche, chaque livreur est responsable de son engin en cas de vol. Ils nous ont assuré être bien payés, mais sans dire combien... À l'intérieur de la « boutique », quelques salariés préparent en trois minutes les commandes faites en ligne. Le livreur, en principe casqué, assure la course en douze minutes. Ces livreurs travaillent en équipe, aux horaires variables : la journée de travail peut commencer à 7h30, 9h, 11h30, 14h, 16h, 17h ou 20 heures. L'entreprise ferme à minuit (2h du matin pour Cajoo) : tous les véhicules sont entreposés dans le « magasin », chaque livreur rend sa clé d'antivol et le téléphone mobile qu'il a utilisé dans la journée. Le salaire est majoré pour l'équipe du soir.



© FRANÇOISE SALMON

Il reste que nous n'avons pas réussi à savoir le nombre exact de salariés de ces trois points de vente, « variable selon les heures » : il y a bien une face obscure à ces commerces de la ville du quart-d'heure !

La municipalité a voté, au conseil d'arrondissement du 9 novembre 2021, un vœu appelant la Ville à travailler à la régulation de ce « quick-commerce ». Et la mairie de Paris a reçu les acteurs du secteur le 7 mars, pour discuter de leur intégration dans le cadre de la révision du Plu. De leur côté, conscients de leur mauvaise réputation, soucieux de « ne pas déranger » le voisinage, les responsables commerciaux rencontrés sont fiers de leur travail et sûrs qu'ils ont choisi la voie d'avenir pour le commerce parisien. Ils ne parlent pas des problèmes qui se posent inéluctablement : les économistes s'intéressent à la question attendent la concentration dans quelques mois, comme cela a été le cas pour les entreprises de trottinettes électriques. Ne resteront que les plus rentables..., on ne sait pas encore lesquels.

FRANÇOISE SALMON

PS – La Ville de Paris veut endiguer le développement de cette nouvelle forme de commerce. L'Apur rappelle que, selon le Plu, des entrepôts ne peuvent être situés dans un immeuble d'habitation et qu'un commerce ne peut consacrer plus du tiers de sa surface au stockage! (*Le Monde*, 23 mars).

(1) Titre d'un roman de Patrick Modiano, Gallimard, 1978.
(2) Est-ce une manœuvre en réaction ? Leclerc a ouvert un « relais » rue Mouton-Duvernet et Auchan de même, rue Pernety.



© MARIUS KUUSE

Fabriqué à Paris

● Le label « Fabriqué à Paris », créé en 2017, récompense entreprises ou artisans de la capitale pour la fabrication ou la transformation de certains de leurs produits.

Au hasard d'une promenade dans les rues du 14^e vous apercevrez sans doute, accolée sur quelques rares vitrines, une petite affiche mentionnant cette distinction. Elle récompense commerçants et artisans admis au concours organisé chaque année par la Ville de Paris. Ce label symbolise une marque de qualité et d'authenticité pour les consommateurs, une reconnaissance de la part de la Ville. Il aide les commerçants, les artisans à se faire connaître dans leur quartier. Attribué pour une année, il peut être reconduit sous réserve d'une nouvelle candidature.

Rencontre avec Sophie

Sophie est installée au 25, rue Brézin depuis trois ans. Sa boutique, Horsérie, regorge d'objets les plus insolites les uns que les autres, tous fabriqués maison. On y reconnaît colliers, boucles d'oreilles, bracelets, porte-bijoux... Tout est construit à partir de matériel de récupération, d'où cet amoncellement indescriptible de pièces en tout genre entassées dans l'arrière-boutique. Depuis plus de 15 ans, Sophie arpente les vide-greniers et les brocantes. Elle est à l'affût de toute récupération comme ce stock d'ampoules de tableaux électriques offert par une entreprise d'Île-de-France, ou en Normandie des pièces détachées de machines-outils, plus ou moins cassées, entreposées dans le grenier d'une fabrique d'épingles.

Ici rien n'est neuf ! Une imagination débordante permet, par exemple, la création d'un porte-bijoux en assemblant une partie d'un embauchoir à chaussures avec le ressort d'un vieux réveil et un morceau de cadran d'un téléphone d'antan...

Sophie s'adapte à la demande du client. Si vous souhaitez un objet original personnalisé, elle écoute, conseille, propose diverses alternatives. Pour elle, choisir un bijou, par exemple, pour soi ou pour un proche, est une affaire délicate, elle suggérera de le créer ou de rénover un modèle trouvé au fond de l'un de vos tiroirs. Fabrication et rénovation impliquent plus d'affectif, plus de satisfaction qu'un simple achat, d'autant qu'à Horsérie la matière première est toujours issue d'une démarche de récupération.

Sophie a toujours été passionnée par l'objet, pourtant pendant dix ans elle a exercé le métier de psychologue confrontée à de délicates missions. Elle résume son parcours en trois termes : transformation, transition, création. Sophie sensible à la visibilité accrue par ce label, envisage depuis janvier l'animation d'ateliers créatifs pour transformer des bijoux (non précieux) le samedi matin ; la contacter (1) ou passer la voir, elle sera ravie de partager sa passion.

La candidature

Pour 2022, comme chaque année depuis cinq ans, le concours a fait appel à candidature ; le dépôt des dossiers a été ouvert jusqu'au

21 septembre 2021. Les postulants, au nombre de 400 environ, ont présenté des objets, fabriqués ou transformés à Paris intra-muros. 386, dont une douzaine de quatorziens, ont été retenus après classement dans les catégories : artisanat alimentaire, mode et accessoire, univers de la maison, produits manufacturés. Le jury, présidé par Olivia Polski, adjointe à la maire de Paris en charge du commerce et de l'artisanat, a ensuite sélectionné trois lauréats dans chaque catégorie : les premiers ont reçu une dotation de 2000€, les deuxièmes 1000€ et les troisièmes 500€. Fin novembre, l'ensemble des intéressés se voyaient attribuer le label « Fabriqué à Paris 2022 ». Nous avons recherché quelques boutiques labellisées du 14^e arrondissement (2), la démarche n'est pas évidente : bien que tout soit fabriqué et commercialisé dans Paris, le point de vente n'est pas forcément le lieu de conception, tout dépend de la domiciliation signalée et puis il y a les commandes uniquement en ligne, sans pignon sur rue...

La plupart des artistes rencontrés sont animés d'une véritable passion, leur savoir-faire mérite d'être plus largement représenté, pourquoi n'auraient-ils pas accès aux boutiques des musées de la Ville de Paris par exemple ? Les objets y symboliseraient la France pour les visiteurs étrangers en particulier. En attendant n'hésitez pas à leur rendre visite, ils vous parleront de ce qui les anime.

Quelques produits sélectionnés sont visibles au sein de l'Hôtel de Ville à la boutique Paris Rendez-Vous 29, rue de Rivoli.

JANINE THIBAUT

(1) Sophie : 06 88 97 91 17

(2) Adresses de quelques autres boutiques labellisées dans le 14^e en 2022 :

Mon jardin chocolaté (*La Page* n°131), labellisé pour la cinquième fois, chocolaterie bio artisanale, 28, rue Raymond Losserand du mercredi au samedi de 15h à 19h ;

Diatomé, labellisée pour la troisième fois, verrier à la flamme, stage de fabrication de perles de verre – du mercredi au vendredi de 11h à 19h, 42, rue Gassendi ;

Atelier Brune, labellisé pour la cinquième fois, fabrication d'objets en cuir et rénovation, souvent à partir de surplus de peaux de grandes Maisons, ateliers d'initiation, 155, rue du Château ;

Savonnerie Baba, fabrication de savon écologique et ateliers d'initiation, place Marthe Simard, le samedi de 10h30 à 16h ;

Vesna Garic, labellisée pour la troisième fois, fabrication de bijoux en porcelaine et laiton doré, ateliers d'initiation, 53, rue Du Couédic ;

La Wafflette, fabrication artisanale bio de biscuits, 11, impasse Reille, sur rendez-vous au 06 59 24 78 47 et le jeudi de 17h30 à 19h à Locavor 124, avenue du Général Leclerc, ou lors des visites guidées du village Reille ;



UN PETIT JEU

Observez bien cette mascotte qui a reçu le label « fabriqué à Paris » pour 2022, quelles pièces pouvez-vous identifier ?

Réponse page 8

© SOPHIE GALLIOT

La lunetterie de l'Observatoire, fabrication artisanale de lunettes sur mesure et vente de montures traditionnelles, 51, avenue de l'Observatoire.

Invitation à La Maison des Thermopyles

● La pension de famille fête ses dix ans.
Retour sur une formidable aventure citoyenne.

Il fallait une grande confiance dans l'intelligence collective et beaucoup de ténacité pour se lancer dans un tel projet : faire construire par un bailleur social une «pension de famille» dans le quartier Pernety et la faire gérer par une association d'habitants. Entre les années 2003 et 2012, *La Page* (n°58, 93) a suivi la gestation de la Maison des Thermopyles*, adossée à une résidence sociale classique du 15, rue de Plaisance : un vrai feuilleton ! Au moment de sa création, quelques pensions de famille avaient déjà vu le jour, mais jamais un tel projet n'avait été porté par des citoyens.

Une filiale d'Udé! pour bâtir le projet

L'idée émerge au sein de la bouillonnante association Urbanisme et démocratie (Udé!) créée en 1993, dont le but était de faire participer les habitants aux choix concernant leur cadre de vie. Son activité commence alors à façonner le paysage urbain et la vie locale du côté des rues Bauer, Thermopyles et des places Marcel-Paul et de la Garenne. Mixité sociale et mal-logement étaient présents dans les réflexions. En 1999, Sabine Bröhl, linguiste de formation, quitte un emploi d'assistante d'édition pour s'investir bénévolement dans cette association qui a déjà pris une place certaine dans la vie de son compagnon, Jean-Paul Armangau, militant syndical. Elle suit une formation d'éducatrice spécialisée à l'occasion de laquelle elle prend conscience du mal-être des travailleurs sociaux confrontés à des objectifs contradictoires. À la recherche d'alternatives, elle découvre l'expérimentation des pensions de famille, habitat semi-collectif à l'intention d'un public en difficulté. En 2003, Sabine Bröhl devient présidente de l'association Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance (aujourd'hui Maison des Thermopyles), forte d'une quarantaine de membres issus du quartier, pour monter un projet similaire.

Un tandem pour convaincre

Jacques Amory a fait ses classes de militant dans le syndicalisme étudiant, la création d'une auberge de jeunesse autogérée, une université de quartier où, se souvient-il, on donnait des cours de dactylo et de dégustation de vin... Il apporte ses compétences d'ingénieur-urbaniste du ministère de l'Équipement et participe à la rédaction des statuts de l'association. Aux réunions d'échanges tenues dans les bistrot succèdent les réunions publiques de concertation organisées par la mairie, qui a changé de bord politique et apporte son soutien. Vient le temps de la confrontation avec l'Office public d'aménagement et de construction (Opac, ancêtre de Paris Habitat), propriétaire du terrain et maître d'ouvrage. Jacques Amory accompagne Sabine Bröhl face à une vingtaine de représentants des différents services. Outre la fourniture d'innombrables rapports, il faut montrer que l'association est compétente et le dossier fiable. L'Opac propose plutôt une installation à la périphérie de l'arrondissement. «Dans deux ans, tu me rendras un taudis!», s'entend-t-il dire par un ex-collègue

qu'il y retrouve. Inacceptable pour l'association qui souhaite une implantation dans un «beau quartier» – ici à haute valeur associative ajoutée – et proche des commerces et des transports. Sollicitée, la fondation Abbé Pierre soutient l'initiative.

Du projet rêvé à la réalité du chantier

L'architecture proposée par l'agence d'architecture PariBiotop, désignée par l'Opac, satisfait association et riverains, à la fois par son esthétique, ses critères environnementaux et son intégration dans le tissu urbain. Mais l'Opac ne donne pas suite et révoque l'architecte. Il faudra attendre trois ans pour que la concertation avec l'organisme, remanié en Paris-Habitat, reprenne, mais avec un projet architectural différent, de l'agence SOA architectes.

Une bataille s'ouvre alors sur l'acceptabilité des compromis. Des riverains entament des recours pour la non prise en compte de la perspective depuis la rue Raymond-Losserand. «Le projet social finit par l'emporter sur le projet architectural», écrit Sabine Bröhl. En 2011, les travaux peuvent commencer. «Les chantiers, je déteste ça!», clame Jacques Amory. C'est Jean-Paul Armangau, contrôleur aérien de son métier, qui s'y colle. «Il a l'intelligence des dossiers techniques et il connaît le langage des maîtres d'œuvre», dit Sabine Bröhl. De son côté, elle entreprend une formation de manager d'organisme à vocation sociale et culturelle au Cnam. Elle devient salariée de l'association à son ouverture en 2012 et prend ses fonctions de responsable de la structure, accompagnée par un éducateur spécialisé.

Promesse de rencontres

L'histoire de la création de la maison des Thermopyles reflète aussi celle de l'évolution politique, économique, culturelle de ces années autour du logement et de l'urbanisme, du travail social, de la participation des citoyens... La richesse de cette expérience humaine ne se résume pas dans ces quelques lignes. Nombre d'acteurs ont pris – et prennent encore – des responsabilités, relevé des défis, apporté ou acquis des connaissances et des savoir-faire, touché parfois leurs limites. Imaginez un instant les questions de financement! S'y ajoute maintenant l'expérience des résidents et des salariés successifs, à découvrir à l'occasion de l'anniversaire des dix ans de fonctionnement, qui seront fêtés les 24 et 25 juin prochain.

Le programme (à vérifier) : vendredi, accueil à 18h, 19h concert klezmer; samedi, accueil à 16h, 16h30 film, 18h concert swing.

FRANÇOISE COCHET

* La Maison des Thermopyles comprend 17 studios et des espaces communs, avec une perspective d'agrandissement par l'annexion d'un bâtiment contigu, appelé «maison grecque». Elle accueille 20 résidents dont trois couples. Elle est toujours gérée par l'association d'habitants et des bénévoles participent à son animation.
www.maisondesthermopyles.fr Tél 01 53 90 45 27



Les 24 et 25 juin prochain, retrouvez les sourires de Thierry, Valérie et Hassan (hôtes de la maison) et découvrez celui de Daisy.

Une nouvelle maison-relais en discussion

● À l'angle de la rue de la Gaîté et de la rue Jolivet, l'avenir se dessine avec les riverains.

Après la «ruine» détruite en 2018, la friche qui fleurissait l'été va disparaître et le 8 rue de la Gaîté sera reconstruit. Depuis trois ans, les riverains les plus proches plaident pour une extension du square Gaston-Baty, ce qui était absolument impossible puisque après l'expropriation et la destruction du bâtiment dangereux, la Ville était obligée de reconstruire sur la parcelle (*La Page* n°117). L'an dernier, la concertation s'est poursuivie avec les habitants et le conseil de quartier Montparnasse-Raspail, sur la base de projets élaborés par l'aménageur Elogie-Siemp. Une première proposition de 35 logements sociaux, occupant toute la parcelle, heurtait en particulier les habitants de l'impasse de la Gaîté qui auraient eu l'impression d'un bunker supprimant toute échappée sur le square. Ce projet a été écarté au profit d'une opération qui ne comportera que 25 logements sur quatre étages et préservera une placette (en principe plantée de verdure) dans l'angle des deux rues.

Un beau projet social

Une nouvelle réunion de concertation a eu lieu le 9 mars, menée par Agnès Bertrand, adjointe à la maire en charge du logement, avec un représentant de Basiliade, association à qui sera confié le projet social et qui gère déjà plusieurs résidences à Paris et en province. En effet, les 25 logements seront occupés par des personnes isolées en difficulté d'intégration et, pour certaines, atteintes de maladie chronique. Ces futurs habitants auront un contrat d'objectif avec l'association (avec un test d'un an) et non un bail classique de location. Cet habitat relais est en principe une étape vers un logement autonome. Des riverains apeurés ont demandé si cela n'allait pas être une «halte soins addictions» avec une salle de shoot au rez-de-chaussée... Ce ne sera pas le cas. D'autres ont estimé que des personnes malades devraient être logées près d'un hôpital plutôt que dans la rue des théâtres! Bref, beaucoup d'arguments fallacieux pour ne pas être gênés dans leur confort bourgeois par de nouveaux voisins un peu différents. Pourtant, une pension de famille existe déjà depuis de nombreuses années rue de la Gaîté, dont les résidents ne gênent en aucune manière les autres habitants.

Questions sur l'affectation du rez-de-chaussée

Trois représentantes des habitants du quartier étaient invitées le 11 mars à la réunion d'un «comité technique» destiné à sélectionner le maître d'œuvre parmi trois cabinets d'architectes. Il s'agit aussi de définir plus précisément comment sera occupé l'espace de 80 à 100 m² du rez-de-chaussée de cet immeuble. En effet, l'objectif commercial est refusé par les riverains pour qui le quartier est suffisamment pourvu... La mairie a envisagé d'en faire un local associatif, peut-être artisanal, mais rien n'est décidé. Par ailleurs, des forages ont été effectués récemment sur le terrain et d'aucuns s'inquiètent aussi des problèmes à venir quant au sous-sol. Affaire à suivre, donc!

FTS

Nouvel atelier à l'Accorderie

Grâce à l'appel à la recherche d'un local lancé dans le précédent numéro *La Page*, L'Accorderie Paris sud a trouvé un local spacieux, clair et confortable, 12, rue du Moulin-des-Lapins. L'association remercie la mairie de Paris qui a donné l'accès gratuit à cette salle. Ainsi, depuis le 7 février 2022, ont lieu les séances d'activités physiques adaptées à chacun des membres volontaires de plus de 60 ans : équilibre, motricité, maintien des capacités. L'éducatrice spécialisée, Cléo, agréable et efficace, est employée par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique. Ce type d'ateliers de prévention, pour ce même public, est aussi organisé gracieusement par la Prévention retraite d'Île de France.

L'atelier consiste en quinze séances d'une heure par semaine, tous les lundis. Les inscriptions sont closes puisque l'effectif est atteint (seize personnes réparties en deux groupes). Lors du repas convivial de l'Accorderie Paris sud du 15 février, le succès de cette proposition a été salué, entre la salade de la parcelle collective du Jardin de la Douve et le fromage.

BRIGITTE SOLLIERS

L'autre parmi les autres

«J'adore entrer dans l'univers de la rêverie, de la pensée, de la philosophie, de la poésie bohèmes», écrit Sevgi Türker-Terlemez dans l'une des nouvelles de son recueil *L'autre parmi les autres*. Il n'est pas toujours facile de suivre l'écrivaine dans l'étrangeté de son imaginaire travaillé par sa passion de la littérature sans frontière, par ses souvenirs et par son goût pour le cinéma. Les esprits plus terre à terre (comme le mien!) trouveront cependant matière à se laisser toucher par l'histoire de *L'épouse importée* ou par d'autres pages de soliloques ou de dialogues où s'exprime la sensibilité de l'auteure à propos de la vie, tout simplement. Traductrice franco-turque, Sevgi Türker-Terlemez vit dans le 14^e et dirige, avec sa fille, Serpelekin, *Regards turcs* aux éditions de L'Harmattan. L'introduction de la collection livre une clé de lecture : «L'Anatolie est marquée par de multiples métissages provenant autant de l'Europe que du Proche-Orient, où s'épanouissent plusieurs cultures, où depuis des siècles, les hommes de Lettres, les poètes, les conteurs et autres se font passer volontiers pour des fous afin de mieux jeter leur indignation à la face des oppresseurs-dominateurs, des indifférents.»

F.C.

L'autre parmi les autres, Nouvelles 2008-2021, Préface de Philippe Tancelin, éd. L'Harmattan, 2022, 160 p., 18€
www.editions-harmattan.fr

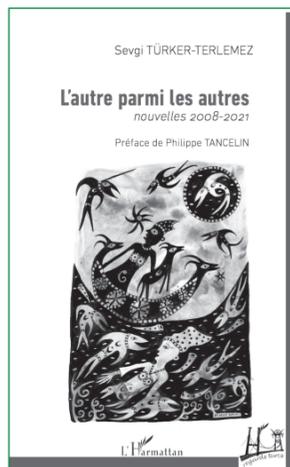


Illustration de couverture : Patrick Navai, Poissons sans frontières

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions, *La Page* est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Équip'Page.

Outre ceux qui ont signé dans ce numéro articles et photos, il y a des contributeurs invisibles, qui travaillent pour le site, qui cherchent l'information, ou qui corrigent.

En ce moment, l'Équip'Page recherche

- des vendeurs occasionnels pour accompagner des membres de l'équipe sur les marchés du 14^e et vendre à la criée. Une expérience qui soigne la timidité!
- des correspondants dans les différents quartiers de l'arrondissement pour relayer des informations émanant des réunions publiques et/ou concernant des initiatives de toutes sortes.

Maquette : Carlos Sanchez Robredo



www.lapage14.info



twitter.com/LaPage14



fr-fr.facebook.com/lapage14



la_page_14

Entre deux numéros, des événements en cours sont sur www.lapage14.info

Emploi Développement : Favoriser l'accès à l'emploi durable

● Installée 70, rue du Moulin Vert, l'association Emploi Développement est une structure d'insertion par l'activité économique. Rencontre avec son directeur.

« Cela fait 30 ans que nous existons ». Ainsi commence Emmanuel Chansou, directeur de l'association Emploi Développement. Trois décennies d'implication de l'équipe (huit salariés : dont six conseillers socio-professionnels) à remettre au travail des personnes considérées souvent inemployables. Cela relève d'une course de fond. « Notre public – entre 150 et 180 personnes par an – vient avec tous ses problèmes et avant même d'envisager un métier et un poste, nous travaillons avec lui pour débloquer tout ce qui peut empêcher l'accès à un emploi ». Le partenariat avec des structures comme le centre d'action sociale de la Ville de Paris, les organismes de formation, les centres d'hébergement d'urgence ou les espaces d'insertion est indispensable.

Travailler à lever les freins

L'équipe est un peu comme un cavalier qui doit tenir les deux rênes du cheval : lever les freins et définir un projet professionnel. Comme freins, on peut citer la mobilité. « Des salariés volontaires de la Ratp viennent (avec l'accord de l'entreprise) dans nos locaux expliquer à nos bénéficiaires comment se déplacer dans les transports en commun. Ils en profitent pour présenter les métiers de l'entreprise publique. Cela peut susciter des idées et des envies ». Dommage que ces salariés manquent de temps pour les emmener dans les transports et leur montrer concrètement en quoi cela consiste. « Ce que j'aimerais : c'est leur faire utiliser Vélib' mais l'absence de compte bancaire pour certains est un handicap », continue Emmanuel Chansou. Un autre frein : le numérique, notamment dans le domaine des démarches administratives. C'est pourquoi Emploi Développement a signé une convention avec l'association Emmaüs Connect pour apprendre comment utiliser un smartphone (très peu ont un ordinateur) afin de réaliser des démarches comme l'actualisation de leur situation

personnelle sur le site de Pôle Emploi. En parallèle, les conseillers travaillent au retour à l'emploi. « Remettre les gens à l'emploi est un vrai métier », souligne le directeur. Il faut savoir recadrer les gens, les suivre quasi tous les jours. C'est aussi savoir s'adapter à chacun. Ainsi, une personne, depuis sa sortie de prison, n'avait plus l'habitude d'horaires réguliers ni de se lever tôt. Pour la réhabituer, l'association lui a donc proposé un emploi commençant à 11h du matin. À chaque fois, c'est du sur-mesure. Cela permet quelques réussites. Par exemple, cette personne qui travaille aujourd'hui comme agent d'état civil à la mairie du 20^e arrondissement après avoir appris à lire et à écrire ; elle a pu ainsi passer son concours de catégorie C.

Les salariés de l'association mis à disposition des entreprises

Emploi Développement est ce que l'on appelle une association intermédiaire. Défini par le code du Travail (*), le but de ces structures est d'embaucher des personnes en vue de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant, à titre onéreux, à disposition de particuliers ou d'entreprises. L'objet est le même qu'une régie de quartier avec une différence : l'association « agit sur l'ensemble du territoire du Grand Paris tant dans ses recrutements que dans ses prestations, alors que la régie de quartier est uniquement sur l'arrondissement », explique le directeur. L'association salarie entre 50 et 80 personnes par mois ; son budget est d'un million d'euros dont 100 000 euros d'aides publiques diminuant au fur et à mesure. Le chiffre d'affaires de l'association (environ 2 millions d'euros) est réalisé à 80 % grâce aux entreprises. Toutefois, le directeur déplore que le tissu économique du 14^e arrondissement joue aussi peu le jeu. Il souhaiterait que plus d'entreprises fassent confiance au public accueilli au sein de l'association. Celle-ci propose les services

Emploi Développement pendant la crise sanitaire

La crise du Covid a fortement nui au modèle économique de l'association. En effet, l'instauration du télétravail a fait chuter d'au moins 30 % de l'activité de l'association puisque les restaurants d'entreprise ne fonctionnaient plus.

Comme les autres, l'association a dû s'adapter. Durant les périodes de confinement il a d'abord fallu rassurer et expliquer à une population fragile l'importance du confinement, du respect des gestes barrières et le système du chômage partiel. Après cela, l'équipe a reçu des ordinateurs portables et a pu se placer en télétravail. Ce qui lui a permis de suivre les salariés en insertion d'abord par téléphone et petit à petit en visioconférence. Cependant, l'association n'a jamais fermé ses locaux car le directeur a toujours assuré une présence physique pour répondre aux besoins des plus démunis d'outils numériques, habitués à manipuler du papier que cela soit pour les ordres de mission, les bulletins de salaire ou les attestations de circulation. Cette opération a mis en lumière les inégalités en matière d'équipements numériques. Depuis, le partenariat avec Emmaüs Connect a permis d'équiper tous les salariés d'un smartphone. Au total, les surcoûts liés à cette crise sont proches de 50 000 €.

suivants : les métiers administratifs, l'entretien, le gardiennage, la maintenance (travaux domestiques), la manutention, la restauration. Les bailleurs sociaux comme Paris Habitat ou Batigère emploient des salariés d'Emploi Développement mais Emmanuel Chansou aimerait développer son activité avec les syndicats de copropriété qu'il démarche régulièrement.

De telles associations d'utilité publique méritent une meilleure reconnaissance des pouvoirs publics, notamment dans le soutien financier. Grâce à celles-ci, des personnes retrouvent le chemin de l'emploi avec une double conséquence positive : une dignité retrouvée et des consommateurs potentiels qui participent à la vie économique locale ou ailleurs.

MURIEL ROCHUT

(*) article L.5132-7 du Code du Travail

Une association dédiée au handicap

● Personimages, association loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Cette structure propose aux personnes en situation de handicap psychique ou mental des ateliers artistiques qui leur permettent d'exprimer leur talent et contribuent à leur épanouissement. Son slogan : « Dépasser son handicap par l'expression artistique ». Les ateliers artistiques, arts plastiques, théâtre, danse sont animés par un binôme : un artiste professionnel confirmé et un stagiaire co-animateur. L'effectif par atelier est de six à dix personnes handicapées. Les artistes-animateurs ont une solide expérience du handicap et sont attachées au développement de leur potentiel artistique. Parfois, elles ont le plaisir de faire de belles découvertes, notamment chez les participants issus de familles éloignées de la pratique artistique. Les ateliers font la part belle à la couleur, au geste, au rythme et à la parole.

Voici un exemple illustrant la réalité au cours d'un atelier d'arts plastiques : un participant handicapé dans son élocution (dysphasie), tentait de faire passer un message au groupe présent, mais en vain. Alors, puisant dans sa richesse expressive intérieure, il peignit une feuille de papier en la recouvrant de cœurs aux formes et couleurs variées. Ses condisciples traduisirent immédiatement son message : c'était le jour des amoureux, dit de la Saint-Valentin.

Les participants exposent leurs créations

Une exposition aura lieu du 30 mai au 4 juin 2022, au patronage laïque Jules Vallès (1), avec un vernissage et une table ronde le mercredi 1^{er} juin à 17h30. Les parcours artistiques de quatre artistes de Personimages y seront exposés. L'association a créé un fonds dit de valorisation et de sensibilisation artistique qui réunit plus de

800 œuvres. Il alimente des expositions mettant en valeur les créations sélectionnées mises à la vente, au bénéfice partagé de l'artiste et de l'association.

Personimages participera à la sixième édition du Festival « Quartier en culture », organisé par le Centre socio-culturel Didot, et à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs Broussais (2), le samedi 11 juin 2022 avec un spectacle de danse à 15h sur l'esplanade Alice Guy et une exposition de tableaux dans ses murs. En outre, Personimages s'investira lors du Mois parisien du Handicap en juin 2022, avec plusieurs initiatives dans le 14^e.

BRIGITTE SOLLIER

(1) 72, av. Félix-Faure 75015, 0140 60 86 00, <https://www.patronagelaique.eu/>

(2) 100, rue Didot. broussais@mpaa.fr, 01 79 97 86 00.

Localisation des ateliers du 14^e :

Au 91 rue Vercingétorix – adresse postale – entrée au 3, rue Holweck, rue perpendiculaire à la rue Vercingétorix : tous les jours de lundi au vendredi.

Au centre social et culturel Didot, 15, rue des Mariniers, 01 45 41 46 68 : Les samedis matins, de 10h30 à 12h30 : ici, depuis septembre 2021,

Personimages expérimente un panache de public, en mettant en place des ateliers mixtes handi-valides.

Conditions de participation : Adhésion à l'association 55€ et coût d'un atelier : 175€/trimestre

et par personne. Tél. : 01 45 41 34 44 atelier@personimages.org, secretariat@personimages.org

« Le mercredi, réparons ensemble ! »

● Pôle innovant lycéen, cité scolaire François Villon*.

Des réparateurs bénévoles vous aident à donner une seconde vie à vos petits appareils électroniques, y compris ordinateurs ou téléphones portables, électroménagers, petits meubles, luminaires... dans un atelier spacieux où des établis et divers outils permettent à tous de réparer dans une ambiance solidaire et participative. Le public est libre de participer ou non en donnant un peu d'argent liquide dans une enveloppe de façon anonyme pour faciliter le renouvellement du stock de petites pièces de rechange, colles et diverses fournitures. Cet atelier de co-réparation est ouvert tous les mercredis hors vacances scolaires, de 14h à 17h.

Au même lieu se trouve un espace de stockage-recyclage, « La recyclerie », ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, hors

vacances scolaires, ouverts à deux publics, les habitants du 14^e voulant se débarrasser d'objets superflus : vélo, meuble, matériel informatique et aux élèves du Pôle innovant lycéen à qui l'occasion est donnée de se familiariser avec des métiers de divers disciplines permettant la réparation et le recyclage dans le respect de l'environnement.

* 16 bis, av. Marc Sangnier, en face du côté sud de la rue piétonnière Prévost-Paradol, du célèbre Café culturel Paradol. <http://pilparis.org/recyclerie/> recyclerie@pilparis.org

Tout réparer ou presque

Le Repair café 14^e s'installe une fois par mois dans les locaux du Château ouvrier, 9, place Marcel-Paul. Petit électroménager, mais aussi aspirateur, radiateur électrique ou ventilateur, mini-enceintes Hi-Fi comme grand écran de TV, matériel informatique, tout ce qui est transportable (un objet par personne) peut être soumis à l'ingéniosité des bénévoles. En ouvrant le corps de vos objets, ils vous invitent aussi à y regarder de plus près en espérant vous transmettre quelques gestes d'entretien et pourquoi pas de sauvetage des appareils du quotidien. On peut également soumettre quelques raccommodages ou transformations de vêtements à la machine à coudre. Et si le plaisir de démonter et remonter, réparer ne vous a pas quitté depuis l'enfance, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe et envoyez votre offre de service à repaircafe14@gmail.com.

Prochaines séances : les samedis 23 avril, 28 mai et 25 juin 2022 (14h-18h). En savoir plus : www.repaircafe14.fr

F.C.

Une galerie de proximité

● Au 55, rue du Montparnasse, depuis 1948, une galerie municipale est dédiée aux artistes de l'arrondissement.

La galerie du Montparnasse est cogérée par la mairie du 14^e et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (Casvp), propriétaire des lieux et gestionnaire de la maison de retraite contiguë. Elle propose désormais en alternance des expositions d'associations ou collectifs d'artistes et des expositions personnelles d'artistes (voir la programmation de 2022 en encadré). En réalité, jusqu'en 2020, la mairie du 14^e ne disposait que de six créneaux temporels dans l'année. Depuis le début de la nouvelle mandature, Melody Tonolli, adjointe en charge de la culture, développe une véritable politique ambitieuse pour ce lieu qui n'est pas une galerie professionnelle, et dont l'élue voudrait faire l'espace accompagnant toutes les initiatives culturelles de la municipalité.

Une politique plus dynamique, avec ses limites

L'important était de se mettre d'accord avec le Casvp, ce qui est fait. Si l'été reste réservé aux activités culturelles de la maison de retraite, la mairie bénéficie donc de périodes importantes d'exposition, pour concrétiser le double rôle qu'elle s'attribue : faire vivre la mémoire artistique de Montparnasse et « lancer » potentiellement des artistes qui n'ont pas les moyens d'exposer dans une galerie payante. Ainsi l'association As de cœur va-t-elle exposer deux fois dans l'année, et les artistes *queer* obtiennent un nouvel espace*, ainsi que les artisans d'art qui pourront se faire connaître autour de Noël. Au journal, nous sommes habitués à l'exposition annuelle, fin juin, de l'association des peintres et sculpteurs témoins du 14^e, présidée par notre amie Marie-Lize Gall ; nous savons aussi que les artistes sélectionnés par l'association Art sous X sont exposés rue du Montparnasse après une résidence à « l'Expo » de Paris-Habitat, rue Maurice-Bouchor (*La Page* n°133). En juillet prochain, il ne faudra pas laisser passer l'occasion de voir l'hommage à l'artiste russe Serge Essaïan, décédé en 2007 et qui travailla dans le quartier Montparnasse.

Mais tout au long de l'année, les manifestations se succèdent, et leur brièveté fait qu'on peut facilement les rater ! La communication autour de la galerie pourrait encore s'étoffer. L'affichage sur papier est onéreux et peu écologique... La mairie a entrepris, depuis 2021,

de faire connaître la programmation de la galerie grâce aux petits fascicules trimestriels, et surtout grâce aux annonces électroniques et aux réseaux sociaux qui permettent d'élargir le public : le carton numérique d'invitation devient la norme. L'affichage de la programmation annuelle sur la vitrine de la galerie serait quand même très souhaitable, la mairie en convient. Autre limite, la galerie n'est pas sécurisée et ne peut donc exposer des œuvres bien cotées sur le marché de l'art, car aucune assurance ne serait possible ; cela empêche certains hommages, comme celui envisagé à André Lhote...

Vous voulez exposer ?

Le site internet de la mairie propose aux artistes individuels résidant dans l'arrondissement de déposer leur dossier de candidature avant le 31 juillet prochain, afin d'être exposés en 2023. Un jury composé de Melody Tonolli, d'un représentant des Ateliers des Beaux-Arts, ainsi que d'un représentant de la direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris et d'un ou d'une artiste invité(e) sélectionne les artistes.

Le site de la mairie précise que « le jury formera des binômes pour chaque créneau d'exposition. Chacune est prévue pour une durée de deux semaines. Des dates seront proposées aux lauréats au moment de l'annonce de leur sélection ». L'espace et les cimaises sont mis gracieusement à disposition des artistes qui ne bénéficient d'aucune autre aide logistique pour l'installation et la désinstallation de leurs œuvres. Il leur est demandé aussi « d'assurer un temps d'ouverture de la galerie d'au moins une demi-journée chaque jour de l'exposition sachant qu'un des artistes doit nécessairement être dans la galerie sur les créneaux d'ouverture. » Les contraintes apparaissent cependant minimes si l'on considère que l'emplacement est idéal et serait très onéreux pour les artistes s'il s'agissait d'une galerie privée...

Bel exemple de promotion des artistes, dont la mairie va encore renforcer la visibilité.

FRANÇOISE SALMON

* Le festival des Fiertés, en novembre prochain, prendra de l'envergure, en étant sans doute élargi aux 12^e et 13^e arrondissements.



© ALAIN GORIC'H

Michel Bühler, un Helvète à Paname

Quand Michel Bühler est arrivé de sa Suisse natale pour tenter sa chance à Paris, la capitale bouillonnait encore des utopies de mai 68. Dans la maison de disques L'Escargot, basée rue de Vaugirard, qui accueille ses premiers textes, il fait connaissance avec des artistes engagés comme François Béranger, Gilles Vigneault et Gilles Servat. Michel Bühler avait baigné toute son enfance dans une ambiance revendicatrice avec ses parents, oncles et cousins, ouvriers en usines. « Tous gueulaient contre les patrons qui les exploitaient. Mais personne ne parlait de lutte des classes. Comme Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, nous, nous faisons de la lutte des classes au ras des pavés ». Cette notion a pris un sens particulier chez l'artiste helvète, quand il a rencontré peu après le réfugié chilien Angel Parra, son voisin avec qui il s'est lié d'amitié : « Il avait subi le bain sous la dictature de Pinochet. Quand il a atterri à Paris, nous avons partagé la même maison de disques et nous avons fait plusieurs tournées ensemble en Amérique latine ».

Aujourd'hui, Michel Bühler et sa compagne partagent leur temps entre le quartier Pernety auquel il reste fidèle, et sa Suisse natale. Il y croise fréquemment les amoureux de ses chansons, comme Michel, le jardinier du secteur, qui en chante certaines en travaillant.

Le parcours de Michel Bühler sera toujours teinté d'humanisme. « Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère » chantait alors Gilles Vigneault, autre ami et complice de scène. « Vigneault chantait les gens de son pays. Chacun d'eux étant un personnage singulier, digne de respect. Gilles m'a donné l'envie de chanter aussi les gens de mon pays ». Dès 1970, il multiplie des productions théâtrales, de nombreux albums et des tournées en Suisse, en France et dans d'autres pays francophones. L'ensemble de ses créations lui a valu le Prix Jacques-Douai, décerné à un artiste, une personnalité ou une structure qui, par son action ou son œuvre artistique, fait vivre la chanson francophone.

Dans le 14^e arrondissement, Michel a longtemps partagé la scène du Magic avec Marc Havet, et rencontré Georges Brassens qui l'impressionnait. Même si la chanson reste son mode d'expression privilégié avec une trentaine de CD, Michel Bühler a également entamé une carrière littéraire. Une douzaine de romans, de scénarii et de pièces de théâtre sont à son actif, sans omettre deux livres de science-fiction et un recueil de contes et chansons. On lui doit ainsi le scénario du téléfilm *Charmants voisins*, avec Daniel Prévost dans le rôle principal. Treize nouvelles ballades et couplets sont récemment sortis sous le titre « Rouge ». Fidèle à son style, ce vingt-et-unième album est empreint de colère, de poésie et d'amour.

ALAIN GORIC'H

entretien vidéo sur youtube/Figures du XIV^e arr Paris
<https://www.epmmusique.fr/>



© FRANÇOISE SALMON

Expositions à venir de 2022

Artistes sélectionnées par le jury 2021 Emma Saunier et Honorine Tepfer, du 16 au 27 avril ;
Artistes sélectionnées par le jury 2021, Sarah Pignier et Pamela Nigri, du 30 avril au 11 mai ;
Art sous X (jeunes talents 2021), du 14 au 25 mai ;
Artistes des Beaux-Arts Montparnasse, du 28 mai au 8 juin ;
Artistes sélectionnées par le jury 2021, Solenne Lestienne et Marie-Françoise Hulin, du 11 au 22 juin ;
APST Association des peintres et sculpteurs témoins du 14^e, du 25 juin au 6 juillet 2022 ;
Hommage à Serge Essaïan, du 9 au 20 juillet 2022 ;
Vibration textile - As de Cœur, du 3 au 14 septembre ;
Les artistes des ateliers Daguerre - Association Hypermur, du 17 au 28 septembre ;
Semaine bleue : résidents du Casvp accompagnés par As de Cœur, du 1^{er} au 12 octobre ;
Artistes sélectionnés par le jury 2021, Pierrick Bourgault et Rodolph Baras, du 15 au 26 octobre ;
Artistes sélectionnées par le jury 2021, Marion Pescheux et Anne-Cécile Lopez, du 29 octobre au 9 novembre ;
Festival LGBT+ du 12 au 23 novembre 2022 ;
Artistes sélectionné(e)s par le jury 2021, Antoine-Toussaint Casanova et Caroline Zelnik, du 26 novembre au 7 décembre ;
Artisans d'art - artistes/ventes de Noël, du 10 au 21 décembre 2022.

5^e Festival de Paris 14 Territoire de Cinéma

À la suite de la 4^e édition du Festival en octobre 2021, « Quand le cinéma imagine demain », l'Association Paris 14 Territoire de Cinéma organise sa 5^e édition en octobre 2022 et elle a choisi comme titre du Festival « Cinéma sans frontières ».

Le thème de la frontière traverse toute l'histoire du cinéma et l'actualité récente de ces dernières années nous en rappelle toute l'acuité (Covid, guerre en Ukraine). Pour l'illustrer et débattre de ses aspects géopolitiques, interculturels et économiques, dix films emblématiques des dernières décennies ont été retenus, chaque film sera suivi d'un temps d'échange avec le public et des cinéphiles du 14^e.

Cinq ciné-clubs et cinés de quartier du 14^e arrondissement participent à ce Festival : l'Entrepôt, le ciné-club de la Poste, le Denfert, Art mêlé et le 32 ! Ciné. Cet événement est soutenu par la mairie du 14^e et élaboré en partenariat avec différents acteurs locaux.

Le programme définitif ainsi que les lieux de projections seront communiqués ultérieurement.

Université Populaire du 14^e

Du samedi 2 au samedi 16 avril, au centre socioculturel Maurice Noguès, entre 10h30 et 12h30, l'UP 14 propose un cycle intitulé : Internet et Démocratie. Il est possible d'assister aux séances via la plateforme Zoom (le lien est sur le site www.up14.fr).

Notre monde est profondément bouleversé par l'arrivée d'internet, du numérique et des réseaux sociaux. Au cours de ce cycle, les intervenants tenteront de faire le bilan de ces changements, sur notre façon de concevoir et d'organiser la démocratie, sur les dangers et les menaces qu'ils font peser sur elle et également sur les possibilités d'ouverture qu'ils lui offrent. Trois aspects seront évoqués : éduquer les jeunes générations à internet, comprendre le fonctionnement d'internet en relation avec la démocratie et proposer des exemples pour mieux appréhender ces relations (Data, intelligence artificielle...).

Samedi 2 avril – Une éducation à internet ? Sophie Jehel, maîtresse de conférences et Alexandra Soemmer, professeure en sciences de l'information et de la communication, Université Paris 8 ;
samedi 9 avril – Quelle démocratie à l'ère numérique ? Stephanie Wojcik, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Est Créteil, directeur du département de communication politique et publique ;
samedi 16 avril – Du bon usage et mésusage des data et de l'intelligence artificielle, Victor Baissat, journaliste et expert pédagogie en visualisation de données, *fake news*, technologies et web.

● Je m'abonne à *La Page*

pour 4 numéros (1 an) 9 €

pour 8 numéros (2 ans) 16 €

étudiant, chômeur (sur justificatif) : 8 €

Je soutiens *La Page* en m'abonnant à 20 € ou plus (8 numéros).

Chèque à l'ordre de L'Équip'Page. Bulletin à découper ou recopier sur papier libre et à renvoyer par la poste à MVAC 14-22, rue Deparcieux, 75014 Paris.

Nom et Prénom
Adresse
Email ou téléphone
Date

Riveneuve crée une alliance d'éditeurs européens

Riveneuve, dont le slogan est «La maison d'édition indépendante qui raconte le monde aux Français et les Français au monde» (*La Page* n°116), sise rue de Gergovie, a passé un accord avec Wolff Verlag à Berlin et Italo Svevo à Trieste. L'alliance entre ces trois maisons d'éditions indépendantes, baptisée WIR (nous, en allemand), a pour objectif de réaliser des productions en commun alliant des thématiques partagées et un souci de la belle ouvrage. Elle favorisera aussi la diffusion des titres des uns et des autres en traduction et facilitera notamment l'accès au programme Europe creative, pour la promotion de la diversité linguistique. Tous les volumes du label WIR seront imprimés sur les presses traditionnelles de la Grafica & Stampa à Vicence.

Cette nouvelle collaboration s'ouvre avec la traduction de *Le hérisson et autre bestiaire* (*Il riccio e altre bestiarietà*), de Carlo Alberto Parmeggiani (né en 1949) et Roland Cailleux (1908-1980), illustré par Pascal Colrat, publié simultanément en France et en Italie; d'ici la fin de l'année en Allemagne. «Quelle aventure! Pensez à tout ce qui m'est arrivé en si peu de temps et le tout paraissait absolument imprévisible! C'était sans doute mon destin», s'émerveille le Hérisson qui raconte sa vie solitaire en cage jusqu'à la bouleversante rencontre, en plein Déluge, dans l'Arche de Noé et la constitution des couples à sauver, d'un semblable: l'Autre! Roland Cailleux s'amusait dans ses nouvelles à une évocation burlesque du monde des animaux. Son bestiaire entre en résonance avec celui de Carlo Alberto Parmeggiani qui l'a croisé au tout début de sa carrière à la Bibliothèque nationale de France. Dès maintenant, on peut se procurer la version française ou italienne chez l'éditeur.

FRANÇOISE COCHET

Le hérisson et autre bestiaire, Riveneuve éditions, 85, rue de Gergovie, 2022, 112 p., 16 €, www.riveneuve.com

Attachée à son ancrage dans le 14^e, Riveneuve officialise son alliance européenne à la mairie avec une quarantaine d'acteurs du monde du livre et du quartier.



© SERGE LAURET

Une Américaine à Paris

● Un passionnante biographie de Mary Reynolds, la relieuse de la rue Hallé, compagne de Marcel Duchamp et résistante courageuse.

À New York, au début du 20^e siècle, Mary Reynolds vivait déjà dans le quartier des artistes, Greenwich Village. Mais la première guerre mondiale fait d'elle une jeune veuve* qui décide de refaire sa vie à Paris. Sans besoin de travailler, elle s'installe d'abord dans le 7^e arrondissement mais passe ses journées et ses nuits dans les hauts lieux du Montparnasse des années folles et du surréalisme. Elle est un peu la reine du Bœuf sur le Toit, du Dôme et du Jockey. Assez vite, elle devient la maîtresse de Marcel Duchamp, mais chacun garde son indépendance et donc son logement.

En 1932, Mary Reynolds trouve à louer une petite maison d'abord au 24 rue Hallé et quelques mois plus tard au 14 : un jardin pour son chat et ses soirées entre amis, et l'espace nécessaire pour installer un atelier de reliure avec une grande presse. Apprentie de l'artiste Pierre Legrain, elle devient vite autonome et révèle un don artistique qui la rend célèbre : de quoi collaborer avec Duchamp pour ses *Boîtes-en-valise*.

Le livre de Christine Oddo nous fait côtoyer tous les surréalistes, principalement Constantin Brancusi, Alexandre Calder, la bouillonnante Peggy Guggenheim et ses nombreux maris, ainsi qu'Henri-Pierre Roché, grand marchand d'art, qui vit chez sa mère, boulevard Arago... Il a, entre autres, pour maîtresse Hélène Hessel (mère de Stéphane) et il sera l'auteur de *Jules et Jim* et de *Deux anglaises et le continent*. On découvre aussi, pendant la guerre, le rôle du marchand de couleurs de la rue Vavin, Maurice Lefebvre-Foinet et l'engagement de quelques artistes. Alors que Marcel Duchamp ne songe qu'à rejoindre



les États-Unis à partir de Marseille, Mary Reynolds, revenue à Paris après un court exode, s'engage dans le réseau Gloria créé par Jeannine Picabia, fille du peintre Francis Picabia. La maison de la rue Hallé devient boîte aux lettres et planque de résistants, halte entre deux missions ou sur le chemin de la fuite. Des œuvres d'art passent des mois dans sa cave, échappant à l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg qui pourchasse «l'art dégénéré». En septembre 1942, le réseau est trahi, Mary Reynolds évite de peu l'arrestation; elle fuit Paris et rejoint les États-Unis en janvier 43, après une véritable épopée à travers l'Espagne et le Portugal, emportant dans sa fuite des toiles de Man Ray soigneusement roulées.

Dès le printemps 1945, Mary Reynolds, qui ne supporte plus New York, revient seule rue Hallé et devient rédactrice du magazine américain *View* tout en reprenant la reliure d'art. Marcel Duchamp, resté outre-Atlantique, la rejoint rarement. Au printemps 1950, elle tombe malade, on la soigne pour une infection urinaire; en réalité, Mary Reynolds est atteinte d'un cancer de l'utérus qui l'emporte en septembre 1950. Rien ne la rappelle rue Hallé, et c'est dommage.

FRANÇOISE SALMON

Christine Oddo, *Mary Reynolds, artiste surréaliste et amante de Marcel Duchamp*, éd. Tallandier, 2021, 270 p., 20,90 €.

* Matthew Reynolds mourut non pas au combat, mais de la grippe espagnole en janvier 1919, au Luxembourg.

Hommage à Chana Orloff

Sous sa patine marron glacé, la discrète statue érigée au carrefour des rues Tombe-Isoire et Sarrette offre la version en fonte de petit prince que sa mère, l'Ukrainienne Chana Orloff, sculpta en 1927 dans son atelier tout proche, 7 bis, villa Seurat (*La Page* n°121). La grippe espagnole lui avait enlevé son mari et l'on sent bien que son fils, habillé par elle-même à la mode du temps, était sa joie et sa fierté. Sans doute veut-on faire aujourd'hui du garçonnet, qui prend la pose sur la place des Droits de l'enfant, le symbole de l'enfance heureuse, telle qu'a pu connaître le Montsouris artiste de l'entre-deux-guerres, riche des talents du monde entier. Encore ne faudrait-il pas oublier qu'à la veille de la rafle du Vel' d'Hiv (juillet 1942), cet enfant devenu jeune homme dut s'enfuir précipitamment de Paris pour échapper au pire et aller se réfugier en Suisse avec sa mère. D'un coup, sa vie bascula dans le tragique et sa statue est aussi le rappel des dangers qui menacent toujours par le monde les enfants même les mieux aimés.

JEAN-LOUIS BOURGEON



© MICHELE MARON

Le risque d'écrire

● Béatrice Hammer, écrivaine bien ancrée dans le 14^e depuis sa petite enfance, propose un nouvel ouvrage, un récit tout en malice et ambiguïté.

La petite chèvre qui rêvait de prix littéraires est un dialogue complice entre le lecteur et l'auteur. Bien que celle-ci se défende de rédiger une autobiographie, ses confidences révèlent les épreuves qu'elle a traversées dans les dédales de l'édition. La dédicace de Béatrice Hammer en dit long sur son intention : «Ce livre est dédié à toutes celles et à tous ceux qui, un jour, prennent le risque d'écrire». En coulisses du parcours du combattant imposé par l'industrie du livre, c'est une plongée dans l'intimité de l'écrivain.

Sous couvert d'anonymat, un auteur confirmé, quinquagénaire sûr de son talent, raconte les émois d'une jeune consœur, entre ses premiers écrits et la gloire dans les rayons des librairies. Elle poursuit deux rêves : écrire et rencontrer l'amour. De pages en pages, l'équivoque est latente entre les personnages et leur auteure : un trio qui évoque des désirs inassouvis, entremêle des ondes de



plaisir ou de frustrations. Ce voyage en introspection littéraire et sensuelle joue avec le narcissisme des écrivains et la froideur des enjeux financiers.

Béatrice Hammer est romancière, scénariste et réalisatrice. Elle a publié une quinzaine d'ouvrages, qui lui ont valu régulièrement des prix de lecteurs, notamment le prix Goya, le prix Tatoulu et le prix Livre mon ami. *Une baignoire de sang*, son premier polar, est sorti en 2020 (*La Page* n°126-127). *Cannibale blues*, son plus grand succès, a été la sélection «Attention Talent des libraires de la Fnac». *Green.com*, son dernier ouvrage, est paru en 2021.

ALAIN GORIC'H

Béatrice Hammer, *La petite chèvre qui rêvait de prix littéraires*, coll. Littérature contemporaine, éd. d'Avallon, 2021, 190 p., 17 €.

L'homme sans fil

● Alissa Wenz, habitante du 14^e arrondissement, a fait paraître son deuxième roman : L'homme sans fil.

Qui n'a pas entendu parler de Wikileaks? Cette plateforme créée en 2006 pour donner une audience aux lanceurs d'alerte comme Bradley Channing; cet ancien soldat qui, en 2010, a divulgué des documents classés secrets défense prouvant des bavures de l'armée américaine*. Cependant, qui se souvient ou même qui a entendu parler de celui qui l'a dénoncé : Adrian Lamo? C'est lui qu'Alissa Wenz a choisi comme personnage principal de son roman documentaire. «J'ai été fascinée par ce geste de dénonciation et quasi incompréhensible de la part d'un hacker», explique l'auteure. Adrian Lamo est considéré comme un hacker hors pair, un *grey hat*. Un de ces informaticiens qui accèdent illégalement à un système informatique sans rien détruire ou endommager et informe les responsables de ces systèmes des failles de sécurité. Grâce à un important travail de recherches, Alissa Wenz a tissé des dialogues qui façonnent un portrait d'une grande complexité psychologique en donnant la parole tour à tour à ceux qui ont connu, vu et aimé cet anti-héros 2.0.

«Il y a sans doute chez lui quelque chose qui résonne en moi, probablement son amour absolu de la liberté», continue la romancière. Car ce génie veut être libre. Un ordinateur dans son sac à dos, un ticket de bus, le code Wifi d'un café et il parcourt le pays. Il fait penser à ces hobo pendant la crise de 1929 aux États-Unis, ces travailleurs

sans domicile fixe se déplaçant de ville en ville, le plus souvent en se cachant dans les trains de marchandises et vivant de travaux manuels saisonniers. Adrian Lamo ajoute sa passion de vagabonder dans les systèmes informatiques comme on se perd dans une ville.

Mais le génie a peut-être fait preuve de trop d'orgueil en se croyant invincible. À force de mettre en scène ses hackings, il se retrouve arrêté par le FBI. La justice lui imposant un bracelet électronique et une interdiction de toucher un ordinateur pendant deux ans, son univers se rétrécit. Il s'isole. La solitude et les médicaments ont raison de lui. En 2010, alors qu'il est libre, il dénonce Bradley Channing entré en contact avec lui car il lui faisait confiance. A-t-il voulu être de nouveau dans la lumière? A-t-il craint d'être considéré comme complice et de nouveau traduit devant la justice?

Ces questions resteront sans réponse car Adrian Lamo est découvert mort dans un appartement de la ville de Wichita (État du Kansas) le 14 mars 2018.

MURIEL ROCHUT

Alissa Wenz, *L'homme sans fil*, éd. Denoël, 2021, 254 p., 18 €. * 500 000 rapports et 250 000 câbles diplomatiques

Spoliation des ateliers d'artistes

● Le cas de Francis Harburger (Oran 1905-Paris 1998) peintre du 14^e arrondissement.

Parmi les artistes, collectionneurs et marchands juifs spoliés par les nazis durant la guerre 1939-40, Francis Harburger figure dès 1946, parmi les premiers « détonateurs » de ce que sera la mission Matteoli en 2000 (1). Dans l'ouvrage qui lui est consacré en 2002 (2), il est ce « cas Harburger », révélé dans la préface de Didier Schulmann, rédacteur du rapport Matteoli. Également sous sa plume, partagée avec Sylvie Harburger, Caroline Larroche et Bruno Gaudichon, dans le *Catalogue Raisonné de l'œuvre peinte* de l'artiste paru en 2015. François Heintz avait présenté dans *La Page* (n°108), un article sur cet important travail de classement chronologique, bien « raisonné », appuyé de preuves et analyses suivant l'évolution et la cohérence de l'œuvre.

L'artiste touché par le vide

Menacé avec ses parents, épouse et enfants par les lois antisémites de Vichy dès 1940, Francis Harburger quitte son atelier du 18^e, se réfugie avec eux à Alger. En 1945, à son retour, il découvre atelier et appartements, dont celui de ses parents, totalement pillés : mobilier, une centaine de ses œuvres, et sa collection personnelle, et les tableaux de sa mère, l'artiste-peintre Célestine Aboulker. La quinzaine de tableaux d'Harburger et ceux de sa collection, déposés en 1940 dans la Chambre forte de l'Alliance Israélite Universelle, 45 rue La Bruyère, furent saisis et envoyés en Allemagne par l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg.

Malgré cette spoliation-dépossession et le vide qui le touche, l'artiste n'abandonnera jamais son travail créatif, menant désormais de front son « enquête picturale » et celle nécessitée par la constitution des dossiers administratifs prouvant ces spoliations. En 1946, il remonte péniblement la filière des brocanteurs. Au marché aux Pucés de la Porte-de-Vanves, il retrouve son propre tableau, *Les Lavandières*, aussitôt racheté, et qu'il offrira plus tard au Musée de Castres.

Un huissier de justice de Sceaux lui raconte avoir vendu avec cette œuvre, divers objets aux enchères, pour le compte du Comité Ouvrier de Secours Immédiat-COSI, organisme collaborationniste humanitaire créé par les Allemands, dirigé par des syndicalistes français. L'argent et les meubles des spoliations juives sont distribués aux personnes dans le besoin, les œuvres des artistes sous contrat avec des galeries ont été transportées à l'Hôtel Drouot et aux Pucés.

Pour subvenir aux besoins de sa famille, il donne des cours de dessin dans l'enseignement technique avant de renouer avec sa profession de décorateur muraliste tout en s'adonnant à la peinture. Les commandes en France, à l'étranger, les expositions personnelles et de groupe se multiplient, comme les nombreux prix reçus. Il s'installe en 1956 dans une maison-atelier du 14^e arrondissement qu'il ne quittera plus, non loin de la petite place devenue depuis, celle des Droits de l'Enfant ; y figure désormais une statue de Chana Orloff (p.7), dont les œuvres ont été également spoliées durant la guerre.

Remonter les fils du passé

Sa fille, Sylvie Harburger, découvre 70 ans plus tard des procédés de spoliation méconnus, car occultés. Dans le *Catalogue Raisonné*, elle poursuit ses patientes investigations avec la même détermination qu'avait son père. Découvrir que les œuvres ont été volées en deux endroits et par deux circuits différents, circulant en Allemagne, France, Israël, jusqu'à leur restitution ou re-disparition.

Véritable instrument de recherche, ce *Catalogue* est original et utile, précise Didier Schulmann. Onze peintures dont quatre d'avant l'Occupation, ont été vendues sur eBay « sans qu'on puisse établir si elles ont fait l'objet de spoliations. eBay, avec toutes les apparences (et les avantages ?) conjugués et cumulés des ventes aux enchères et à la bougie [...] où est le commissaire-priseur qui engage sa responsabilité sur la provenance du lot ? ».

Avec cette clef, Sylvie veut aller jusqu'au bout de ce dédale incroyable, multipliant ses démarches. Elle participe au programme de recherche franco-allemand



Les Lavandières (1929)

international sur les acteurs du marché de l'art sous l'Occupation allemande, et en juillet 2015, à l'Université d'été de la Bibliothèque Kandinsky, consacrée aux spoliations des œuvres d'art.

Plus que jamais, Sylvie Harburger fait autorité sur les œuvres de son père. En septembre 2021, les ateliers du Chaudron de Ménilmontant en ont proposé un petit nombre sous l'intitulé *Abstractions Concrètes*. C'est Rafaële Arditti, si proche du travail de sa mère, et de son grand-père avec lequel elle passait ses mercredis à l'atelier, qui en a conduit la visite.

Depuis 2020, Harburger a rejoint le Musée national d'art moderne-Centre Pompidou, dont D. Schulmann fut conservateur. Merci à ce dernier pour sa fidélité à l'artiste qui honore aussi notre arrondissement. Pour mémoire, Fr. Harburger avait participé avec gentillesse à l'Association des Peintres et Sculpteurs Témoins du 14^e. Ses vues des différents quartiers furent très prisées.

MARIE-LIZE GALL

(1) Mission d'enquête sur la spoliation des juifs de France confiée à Jean Matteoli, président du Conseil économique et social et permise dès 1995, grâce au discours de Jacques Chirac au Vel d'Hiv'.

(2) Caroline Larroche, *Artistes d'aujourd'hui-Harburger*, éd. Altamira, 2002, 20€.

RÉPONSE AU JEU

La mascotte a été réalisée avec des pièces de réveil mécanique, un doseur en cuivre, une fourchette de service, de la chambre à air, des plumes de coq, il y a aussi tige filetée, écrous...

La vie de la Page en 2021

L'assemblée générale de l'Équip'Page s'est déroulée le 9 mars 2022 pour statuer sur l'activité en 2021. Si, comme tout le monde, nous avons espéré que cela serait une année sans Covid, malheureusement nous avons été déçus. Cependant, comme en 2020, nous nous sommes adaptés et avons fabriqué les quatre numéros habituels. Pendant le premier semestre nos réunions se sont tenues via l'outil de visioconférence Skype. À partir de mi-mai, nous avons pu revenir dans les locaux du Château Ouvrier. Toutefois, il y a eu une différence avec l'année précédente : nous avons pu vendre sur les marchés et alimenter vos dépôts préférés.

Les numéros sont toujours aussi denses et on compte douze signatures régulières. Les sujets traités pendant l'année : au-delà des articles dédiés aux arts et aux lettres (15 articles), les travaux d'aménagement dans le quartier Maine-Montparnasse ont été une thématique importante. Ils ont été suivis par les articles relatifs à l'histoire de l'arrondissement (10) à égalité avec la vie citoyenne et politique. Le quartier le plus couvert est celui de Didot/Plaisance/Porte de Vanves avec 20 articles tout au long de l'année.

Bien que nous utilisions les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram et Twitter, nous n'avons pas encore convaincu de jeunes de rejoindre notre équipe. Cela va être notre priorité pour l'année 2022. Il nous faut également élargir notre lectorat pour que les comptes du journal puissent se redresser.

Les comptes de La Page dans le rouge

L'exercice 2021 s'est soldé par un déficit de 740 euros. Après une année 2020 très difficile due à la pandémie, la trésorerie du journal devient préoccupante. Malgré une augmentation des ventes qui retrouve leurs niveaux de 2019, en moyenne 500 exemplaires vendus par numéro, l'augmentation des recettes ne suffit pas à combler les déficits accumulés. Les dépenses prévues en 2022 vont ou ont déjà augmenté notablement (location de notre salle de réunion, frais bancaires et tarifs postaux). Notre lectorat est fidèle, 175 abonnés environ par numéro. Les dépôts retrouvent presque leurs niveaux de 2019 et les ventes à la criée restent faibles par manque de vendeurs pour nous accompagner sur les marchés. Le journal, rédigé entièrement par des bénévoles,

vit uniquement de ses lecteurs (sans subventions ni publicités) et est dans une passe financière difficile. Nous lançons un appel à nos fidèles soutiens pour nous aider à continuer de vous informer de l'actualité de votre arrondissement, comme nous le faisons depuis plus de 30 ans en toute indépendance. Vous pouvez faire un don, abonner vos amis ou nous proposer de nouveaux dépôts, notamment chez vos commerçants habituels.

L'ÉQUIP'PAGE

RETROUVEZ LE PROGRAMME

DES CINÉ-CLUBS

ASSOCIATIFS

DE L'ARRONDISSEMENT

SUR NOTRE SITE

WWW.LAPAGE14.INFO

Où trouver La Page?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (alternativement à Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Jacques-Demy, Jourdan, Villemain), au parc Montsouris et dans les boutiques suivantes :

Square Auguste-Renoir

Le Jardin des couleurs

Rue de l'Abbé-Carton

n° 51, La Table des Matières

Rue d'Alésia

n° 1, librairie L'Herbe rouge

Rue Boulard

n° 14, librairie La petite lumière

Boulevard Brune

n° 183, librairie papeterie Brune

n° 134, librairie presse

Marché Brune

Mamadou Der, tous les dimanches à l'entrée du marché

Place Constantin-Brancusi

n°4, boulangerie Un pain à part

Rue Daguerre

n° 61, bouquinerie Oxfam

n° 66, café Nagueire

Rue du Départ

n° 1, kiosque Mireau

Rue Didot

n° 104, La Panaméenne

n° 108, Maryland

Boulevard Edgar-Quinet

n°33, Tikibou.

Rue du Général-Humbert

n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue du Général-Leclerc

n° 8, kiosque

n° 44, kiosque Liza

n° 94, kiosque Jean-Moulin

Avenue du Maine

n° 165, tabac de la Mairie

n° 84, kiosque Gaité

Rue du Montparnasse

n° 41, papeterie Montparnasse

Rue du Moulin-Vert

n° 31, librairie Le Livre écarlate

Rue d'Odessa

n° 20, librairie d'Odessa

Rue des Plantes

n° 38, tabac des Plantes

Boulevard Raspail

n° 202, kiosque Raspail

Rue Raymond-Losserand

n° 28, « Mon jardin chocolaté »

n° 72, kiosque métro Pernety

n° 120, Au plaisir des yeux

n° 159, Horizon-Presses

Boulevard Saint-Jacques

kiosque métro Saint-Jacques

Rue Sainte-Léonie

n° 8, Le Moulin à Café

Rue de la Tombe-Issoire

n° 91, librairie